

Envoyé en préfecture le 11/07/2022

Reçu en préfecture le 11/07/2022

Affiché le

ID : 059-200041960-20220711-CC_2022_137-DE

Arrondissement de Lille Commune de Cappelle-en-Pevèle Liste des Emplacements Réservés			
N°	DESTINATION	BÉNÉFICIAIRE	Surface M² A
1	Lisière d'axe de la carrière de Besselle	Commune	3 581 m²
2	Lisière d'axe entre le RD et le hameau d'Orchies	Commune	2 998 m²
3	Accès à la zone LAR	Commune	38 m²
4	Accès à la zone LAR	Commune	90 m²
5	Accès à la zone LAR	Commune	464 m²
6	Accès à la zone LAR	Commune	565 m²
7	Lisière d'axe le long du Zécart	Commune	5 669 m²
8	Parking bus de l'école	Non classé	1727 m²
9	Lisière d'axe de collégiale vers le centre	Commune	5 143 m²
10	Zone d'extension du cimetière	Commune	5 364 m²
11	Élargissement de la rue de la Libération	Commune	81 m²
12	Élargissement de la rue des Sablons	Commune	137 m²
13	Élargissement de la rue des Sablons	Commune	61 m²
14	Accès Sud à la zone LAR	Commune	907 m²
15	Accès Nord à la zone LAR	Commune	937 m²
16	Lisière d'axe le long de l'ancienne route nationale	Commune	10 652 m²
17	Prolongement de l'axe de la rue des Sablons	Commune	43 m²
18	Élargissement de la rue de la Libération	Commune	13 m²
19	Élargissement de la rue de la Libération	Commune	57 m²

LES ZONES URBAINES

UR Zone urbaine d'habitat, correspondant au tissu ancien du centre-ville.

UAR Zone urbaine d'habitat, correspondant au tissu ancien du centre-ville concerné par le risque inondation PPRi d'Alais faible.

Zone urbaine de densité moyenne, correspondant aux extensions plus récentes :

Uay Zone urbaine de densité moyenne, correspondant aux extensions plus récentes concernées par le risque inondation PPRi d'Alais fort.

Uat Zone urbaine de densité moyenne, correspondant aux extensions plus récentes concernées par le risque inondation PPRi d'Alais fort.

Uim Zone urbaine de densité moyenne, correspondant aux extensions plus récentes concernées par le risque inondation PPRi d'Alais fort.

Uib Secteurs caractérisés par les extensions plus récentes dans l'axe du centre-ville.

Ubs Secteurs caractérisés par un parcellaire étroit concerné par le risque inondation d'Alais faible hors PPRi.

Ubs Secteurs destinés à recevoir des équipements et des services publics ou d'intérêt collectif.

Ubs Secteurs destinés à recevoir des équipements et des services publics ou d'intérêt collectif, concernés par le risque inondation PPRi d'Alais faible.

UC Zone urbaine de faible densité, correspondant aux hameaux concernés par le risque inondation d'Alais faible hors PPRi.

UCi Zone urbaine de faible densité, correspondant aux hameaux concernés par le risque inondation d'Alais faible hors PPRi.

Zone urbaine à vocation de tourisme et de loisirs, correspondant au site du château du Béron :

UL Zone urbaine à vocation de tourisme et de loisirs, correspondant au site du château du Béron concerné par le risque inondation PPRi d'Alais faible.

ULi Secteur correspondant aux secteurs non bâtis du Château du Béron.

ULa Secteur correspondant aux secteurs bâtis du Château du Béron.

ULs Secteur correspondant aux activités de services ou d'activités d'usage d'une clientèle.

ULi Zone urbaine à vocation d'activités et d'équipements publics.

LES ZONES A URBANISER

AU Zone comprenant les secteurs à caractère naturel de la commune destinés à être couverts à l'urbanisation.

LAU Zone à destination de l'urbanisation future, à court terme, à vocation mixte.

LAU Zone à destination de l'urbanisation future, à court terme, à vocation d'activités et d'équipements.

LES ZONES AGRICOLES

Zone comprenant les secteurs de la commune, équipés ou non, à protéger en raison du potentiel agromérique, biologique ou économique des terres agricoles :

A Zone comprenant les secteurs de la commune, équipés ou non, à protéger en raison du potentiel agromérique, biologique ou économique des terres agricoles concernées par le risque inondation PPRi d'Alais faible hors PPRi.

Af Zone comprenant les secteurs de la commune, équipés ou non, à protéger en raison du potentiel agromérique, biologique ou économique des terres agricoles concernées par le risque inondation PPRi d'Alais faible.

A Secteur exclusivement à destination de l'agriculture.

Af Secteur correspondant aux forêts.

Ae Secteur destiné à la pérennisation et au développement des activités autres qu'agricoles.

LES ZONES NATURELLES

N Zone comprenant les secteurs de la commune, équipés ou non, à protéger en raison soit de :

- la qualité des sites, milieux et espaces naturels, des paysages et de leur intérêt, notamment du point de vue esthétique, historique ou écologique,

- l'existence d'une exploitation forestière,

- leur caractère d'espaces naturels.

Nz Secteur de protection stricte des abords du Zécart.

Nzf Secteur de protection stricte des abords du Zécart concerné par le risque inondation PPRi d'Alais faible.

Nzm Secteur de protection stricte des abords du Zécart concerné par le risque inondation PPRi d'Alais fort.

Nzf Secteur de protection stricte des abords du Zécart concerné par le risque inondation PPRi d'Alais fort.

Nzf Secteur de protection stricte des abords du Zécart concerné par le risque inondation PPRi d'Alais fort.

Nzf Secteur de protection stricte des abords du Zécart concerné par le risque inondation PPRi d'Alais fort.

Nzf Secteur de protection stricte des abords du Zécart concerné par le risque inondation PPRi d'Alais fort.

Nzf Secteur de protection stricte des abords du Zécart concerné par le risque inondation PPRi d'Alais fort.

Nzf Secteur de protection stricte des abords du Zécart concerné par le risque inondation PPRi d'Alais fort.

Nzf Secteur de protection stricte des abords du Zécart concerné par le risque inondation PPRi d'Alais fort.

Nzf Secteur de protection stricte des abords du Zécart concerné par le risque inondation PPRi d'Alais fort.

Nzf Secteur de protection stricte des abords du Zécart concerné par le risque inondation PPRi d'Alais fort.

Nzf Secteur de protection stricte des abords du Zécart concerné par le risque inondation PPRi d'Alais fort.

Nzf Secteur de protection stricte des abords du Zécart concerné par le risque inondation PPRi d'Alais fort.

Nzf Secteur de protection stricte des abords du Zécart concerné par le risque inondation PPRi d'Alais fort.

Nzf Secteur de protection stricte des abords du Zécart concerné par le risque inondation PPRi d'Alais fort.

Nzf Secteur de protection stricte des abords du Zécart concerné par le risque inondation PPRi d'Alais fort.

Nzf Secteur de protection stricte des abords du Zécart concerné par le risque inondation PPRi d'Alais fort.

Nzf Secteur de protection stricte des abords du Zécart concerné par le risque inondation PPRi d'Alais fort.

Nzf Secteur de protection stricte des abords du Zécart concerné par le risque inondation PPRi d'Alais fort.

Nzf Secteur de protection stricte des abords du Zécart concerné par le risque inondation PPRi d'Alais fort.

Nzf Secteur de protection stricte des abords du Zécart concerné par le risque inondation PPRi d'Alais fort.

Nzf Secteur de protection stricte des abords du Zécart concerné par le risque inondation PPRi d'Alais fort.

Nzf Secteur de protection stricte des abords du Zécart concerné par le risque inondation PPRi d'Alais fort.

Nzf Secteur de protection stricte des abords du Zécart concerné par le risque inondation PPRi d'Alais fort.

Nzf Secteur de protection stricte des abords du Zécart concerné par le risque inondation PPRi d'Alais fort.

Nzf Secteur de protection stricte des abords du Zécart concerné par le risque inondation PPRi d'Alais fort.

Nzf Secteur de protection stricte des abords du Zécart concerné par le risque inondation PPRi d'Alais fort.

Nzf Secteur de protection stricte des abords du Zécart concerné par le risque inondation PPRi d'Alais fort.

Nzf Secteur de protection stricte des abords du Zécart concerné par le risque inondation PPRi d'Alais fort.

Nzf Secteur de protection stricte des abords du Zécart concerné par le risque inondation PPRi d'Alais fort.

Nzf Secteur de protection stricte des abords du Zécart concerné par le risque inondation PPRi d'Alais fort.

Nzf Secteur de protection stricte des abords du Zécart concerné par le risque inondation PPRi d'Alais fort.

Nzf Secteur de protection stricte des abords du Zécart concerné par le risque inondation PPRi d'Alais fort.

Nzf Secteur de protection stricte des abords du Zécart concerné par le risque inondation PPRi d'Alais fort.

Nzf Secteur de protection stricte des abords du Zécart concerné par le risque inondation PPRi d'Alais fort.

Nzf Secteur de protection stricte des abords du Zécart concerné par le risque inondation PPRi d'Alais fort.

Nzf Secteur de protection stricte des abords du Zécart concerné par le risque inondation PPRi d'Alais fort.

Nzf Secteur de protection stricte des abords du Zécart concerné par le risque inondation PPRi d'Alais fort.

Nzf Secteur de protection stricte des abords du Zécart concerné par le risque inondation PPRi d'Alais fort.

Nzf Secteur de protection stricte des abords du Zécart concerné par le risque inondation PPRi d'Alais fort.

Nzf Secteur de protection stricte des abords du Zécart concerné par le risque inondation PPRi d'Alais fort.

Nzf Secteur de protection stricte des abords du Zécart concerné par le risque inondation PPRi d'Alais fort.

Nzf Secteur de protection stricte des abords du Zécart concerné par le risque inondation PPRi d'Alais fort.

Nzf Secteur de protection stricte des abords du Zécart concerné par le risque inondation PPRi d'Alais fort.

Nzf Secteur de protection stricte des abords du Zécart concerné par le risque inondation PPRi d'Alais fort.

Nzf Secteur de protection stricte des abords du Zécart concerné par le risque inondation PPRi d'Alais fort.

Nzf Secteur de protection stricte des abords du Zécart concerné par le risque inondation PPRi d'Alais fort.

Nzf Secteur de protection stricte des abords du Zécart concerné par le risque inondation PPRi d'Alais fort.

Nzf Secteur de protection stricte des abords du Zécart concerné par le risque inondation PPRi d'Alais fort.

Nzf Secteur de protection stricte des abords du Zécart concerné par le risque inondation PPRi d'Alais fort.

Nzf Secteur de protection stricte des abords du Zécart concerné par le risque inondation PPRi d'Alais fort.

Nzf Secteur de protection stricte des abords du Zécart concerné par le risque inondation PPRi d'Alais fort.

Nzf Secteur de protection stricte des abords du Zécart concerné par le risque inondation PPRi d'Alais fort.

Nzf Secteur de protection stricte des abords du Zécart concerné par le risque inondation PPRi d'Alais fort.

Nzf Secteur de protection stricte des abords du Zécart concerné par le risque inondation PPRi d'Alais fort.

Nzf Secteur de protection stricte des abords du Zécart concerné par le risque inondation PPRi d'Alais fort.

Nzf Secteur de protection stricte des abords du Zécart concerné par le risque inondation PPRi d'Alais fort.

Nzf Secteur de protection stricte des abords du Zécart concerné par le risque inondation PPRi d'Alais fort.

Nzf Secteur de protection stricte des abords du Zécart concerné par le risque inondation PPRi d'Alais fort.

Nzf Secteur de protection stricte des abords du Zécart concerné par le risque inondation PPRi d'Alais fort.

Nzf Secteur de protection stricte des abords du Zécart concerné par le risque inondation PPRi d'Alais fort.

Nzf Secteur de protection stricte des abords du Zécart concerné par le risque inondation PPRi d'Alais fort.

Nzf Secteur de protection stricte des abords du Zécart concerné par le risque inondation PPRi d'Alais fort.

Nzf Secteur de protection stricte des abords du Zécart concerné par le risque inondation PPRi d'Alais fort.

Nzf Secteur de protection stricte des abords du Zécart concerné par le risque inondation PPRi d'Alais fort.

Nzf Secteur de protection stricte des abords du Zécart concerné par le risque inondation PPRi d'Alais fort.

Nzf Secteur de protection stricte des abords du Zécart concerné par le risque inondation PPRi d'Alais fort.

Nzf Secteur de protection stricte des abords du Zécart concerné par le risque inondation PPRi d'Alais fort.

Nzf Secteur de protection stricte des abords du Zécart concerné par le risque inondation PPRi d'Alais fort.

Nzf Secteur de protection stricte des abords du Zécart concerné par le risque inondation PPRi d'Alais fort.

Nzf Secteur de protection stricte des abords du Zécart concerné par le risque inondation PPRi d'Alais fort.

Nzf Secteur de protection stricte des abords du Zécart concerné par le risque inondation PPRi d'Alais fort.

Nzf Secteur de protection stricte des abords du Zécart concerné par le risque inondation PPRi d'Alais fort.

Nzf Secteur de protection stricte des abords du Zécart concerné par le risque inondation PPRi d'Alais fort.

Nzf Secteur de protection stricte des abords du Zécart concerné par le risque inondation PPRi d'Alais fort.

Nzf Secteur de protection stricte des abords du Zécart concerné par le risque inondation PPRi d'Alais fort.

Nzf Secteur de protection stricte des abords du Zécart concerné par le risque inondation PPRi d'Alais fort.

Nzf Secteur de protection stricte des abords du Zécart concerné par le risque inondation PPRi d'Alais fort.

Nzf Secteur de protection stricte des abords du Zécart concerné par le risque inondation PPRi d'Alais fort.

Nzf Secteur de protection stricte des abords du Zécart concerné par le risque inondation PPRi d'Alais fort.

Nzf Secteur de protection stricte des abords du Zécart concerné par le risque inondation PPRi d'Alais fort.

Nzf Secteur de protection stricte des abords du Zécart concerné par le risque inondation PPRi d'Alais fort.

Nzf Secteur de protection stricte des abords du Zécart concerné par le risque inondation PPRi d'Alais fort.

Nzf Secteur de protection stricte des abords du Zécart concerné par le risque inondation PPRi d'Alais fort.

Nzf Secteur de protection stricte des abords du Zécart concerné par le risque inondation PPRi d'Alais fort.

Nzf Secteur de protection stricte des abords du Zécart concerné par le risque inondation PPRi d'Alais fort.

Nzf Secteur de protection stricte des abords du Zécart concerné par le risque inondation PPRi d'Alais fort.

Nzf Secteur de protection stricte des abords du Zécart concerné par le risque inondation PPRi d'Alais fort.